



## L'INTERNAT

Votre enfant va être accueilli à l'internat de Sainte Marie à la rentrée 2018, vous trouverez ci-dessous les effets que chaque élève doit avoir à sa disposition.

Outre son linge personnel et ses affaires de toilette, chaque élève doit apporter pour son installation à l'internat :

- une paire de draps + housse de couette à changer régulièrement
- un protège-matelas
- une taie d'oreiller ou de traversin
- une couette

**Chacune des affaires personnelles des élèves doit être marquée à son nom et prénom.**

Nous prions instamment les élèves de ne pas garder d'argent ou d'objet de valeur sur eux ou dans leur armoire, mais de les déposer au bureau de l'internat.

**L'établissement décline toute responsabilité en cas de disparition.**

Rappel :

La rentrée à l'internat se fera pour tous le lundi 3 septembre entre 8h et 9h pour les collégiens et les 2<sup>des</sup> GT et Pro et à partir de 9h30 pour les autres classes.

Au moins un des parents doit accompagner son enfant.

Une réunion d'information pour tous les parents se tiendra le 3 septembre à 9h30 à l'amphithéâtre.